

## Le mot du Maire

Solinoises, Solinois,

Cela fait plus d'un mois que le confinement a commencé, je tenais à vous remercier pour le respect des règles sanitaires. Une grande majorité de vous porte le masque à proximité des écoles, des commerces et sur le marché.

Au moment où j'écris ce mot, la situation sanitaire à Sainte-Soulle est satisfaisante, nous n'avons pas de cluster identifié.

Pour les écoles, la mise en place du nouveau protocole sanitaire a pu être réalisé dès le premier jour. Cela nécessite de relever de nombreux défis, de changer de vieilles habitudes de travail, mais vous pouvez compter sur le dévouement des enseignantes, des agents et des élus pour faire en sorte que les écoles, la restauration scolaire et le périscolaire puissent fonctionner quelle que soit la situation.

Noël approche et le Père Noël m'a demandé de mettre en place des boites aux lettres (à chaque école et une à la mairie) pour que tous les Solinoises et Solinois puissent mettre leur petite liste.

# Pass numériques APTIC

Les pass numériques (chèques #APTIC) proposés par la Communauté d'Agglomération et le CCAS de La Rochelle sont disponibles auprès des habitants des 28 communes de l'Agglomération.

Chaque Solinois, de plus de 18 ans, ayant le souhait d'acquérir plus d'autonomie numérique, peut bénéficier des pass numériques et doit appeler le standard de la Médiathèque Michel-Crépeau (05 46 45 71 71) aux horaires suivantes :

Lundi: 18h-19hMercredi: 11h-12hSamedi: 11h-12h

Un échange sur les besoins en accompagnement/ formation s'effectue par téléphone afin d'estimer le montant de votre chéquier numérique utilisable lors des ateliers de médiations numériques programmés.

#### Pour plus d'informations

Rendez-vous sur notre site internet www.sainte-soulle.fr/cheques-aptic/





# Conseil Municipal

La Mairie se modernise et passe à la version 2.0 avec la retransmission en direct de ses Conseils Municipaux.

Rendez-vous sur notre site internet pour voir ou revoir les séances: www.sainte-soulle.fr/vie-municipale/le-conseilmunicipal/retransmission/

# Mairie de Sainte-Soulle

39 rue de l'Aunis, 17220 Sainte-Soulle - 05 46 37 00 35 mairie@sainte-soulle.fr - www.sainte-soulle.fr

#### Horaires d'ouverture au public

**Lundi:** 8h30-12h30 et 16h-19h

**Mercredi :** 8h30-12h30 **Jeudi :** 8h30-12h30 et 16h-19h

Vendredi: 8h30-12h30 et 13h30-16h30

# Charente-Maritime Ukraine \*\*Répétition de danse à l'école de LVIV

Pas de ballets et danses d'Ukraine ni de concerts au printemps 2020. Nous les attendions pourtant pour la dixième année sur notre secteur! Le Chœur d'hommes devait même chanter avec la chorale Solin'en chœur dans l'église de Sainte-Soulle.

Chez eux aussi, la 2ème vague est arrivée. Le chorégraphe de l'école de danse a été hospitalisé 2 mois et a perdu 30% de sa capacité pulmonaire. Beaucoup de familles sont touchées dans les Joyeux Petits Souliers. 2 autres chanteurs et leurs familles sont atteints. Sans assurance maladie, ni chômage vous imaginez très bien l'impact de la crise dans un pays comme l'Ukraine. Les Joyeux Petits Souliers ont plus que jamais besoin de nous en ces temps si particuliers.

Un grand merci à tous ceux qui nous suivent et nous soutiennent dans nos missions culturelles et humanitaires. Nous espérons vous compter parmi nous au printemps prochain, du 6 au 13 avril 2021. Croisons les doigts!

Si vous souhaitez nous soutenir et apporter votre contribution, vous pouvez adhérer à l'association pour 20€ ou alors faire un don à Charente-Maritime Ukraine en l'adressant à Mme POIRIER Françoise, 40 rue du chemin vert, 17 220 Sainte-Soulle.

Dans l'attente de nous revoir, continuez à prendre soin de vous.

### Entretien des rues

La balayeuse passera:

- Mercredi 2 décembre : Centre-bourg / Saint-Coux / les Grandes Rivières / les Petites Rivières / Usseau / la Gabardelière / Fontpatour
- Mercredi 16 décembre : Centre-bourg / Atlanparc

# Centre Social « Village d'Aunis »

## Dompierre sur Mer / Sainte-Soulle

Confinement : épisode 2

Cette nouvelle période de confinement peut malheureusement favoriser l'isolement, c'est pourquoi le Centre Social « Villages d'Aunis » vous propose de développer la **solidarité entre voisins** grâce au flyer « Voisin(e) solidaire et disponible ».

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Si vous connaissez des personnes isolées, n'hésitez pas à nous communiquer leurs coordonnées afin que nous prenions contact avec elles.

Une **permanence téléphonique** est assurée par Sandrine au 06 38 18 39 08 le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h.



• Contact & renseignements: villagesdaunis.centres-sociaux.fr cs.villagesdaunis@orange.fr - 05 46 35 38 97

## La vie dans les écoles





À l'inverse du 1<sup>er</sup> confinement, nos 531 élèves ont repris le chemin de l'école lundi 2 novembre avec cette foisci un renforcement du protocole sanitaire.

Les élèves de plus de 6 ans sont désormais obligés de porter le masque toute la journée en intérieur comme en extérieur.

Seul répit, le moment du repas. Les enfants entrent dans le réfectoire avec le masque, et l'enlèvent une fois installés.

Les services de restauration ont été réaménagés afin de respecter une distance par groupe classe. Les élèves sont coopératifs et vivent comme les adultes au rythme des évolutions et des ré-organisations.

Espérons tout de même pour tous, un retour à la vie normale dès les fêtes de fin d'année!

# Recensement de la Population 2021, la Mairie recrute!

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021 à Sainte-Soulle. Durant cette période, les habitants de la commune vont recevoir la visite d'un agent recenseur recruté par la Mairie afin d'assurer cette mission.

Munis d'une carte officielle, les agents recenseurs remettront des questionnaires auxquels il sera possible de répondre soit sur papier, soit via internet. Les réponses sont strictement confidentielles mais indispensables pour un recensement de la population au plus juste! Dans ce cadre, la Mairie de Sainte-Soulle recrute 8 agents recenseurs devant être disponibles à partir du 6 janvier 2021 jusqu'au 28 février 2021.

Si vous avez plus de 18 ans, vous pouvez nous faire parvenir votre lettre de motivation à la Mairie en précisant : candidature recensement 2021, soit par courrier (Mairie, 39 rue de l'Aunis, 17220 SAINTE-SOULLE) soit par mail sur mairie@sainte-soulle.fr

• Plus de renseignements sur notre site internet www.sainte-soulle.fr/recensement-de-la-population/

# Curage des fossés

Le réseau pluvial à Sainte-Soulle, c'est :

- · 22km de réseau dont 8km aériens
- 3 bassins versants qui se versent dans : la courante, la rivière de Vaux et le Machet
- 4 mois d'entretien pour un agent avec le tracteur et l'épareuse pour assurer le bon écoulement



Cette année, nous avons investi près de 8 000 € dans le curage des fossés afin d'améliorer l'évacuation sur les secteurs sensibles en plus de l'entretien habituel des avaloirs et des différents hydrocurages.

Tout ceci ne se voit pas, mais nous permet de passer des nuits tranquilles.

# Bibliothèque

Vous pouvez commander un ou plusieurs livres à la bibliothèque (7 maximum par carte).



Vous n'avez pas internet

Bibliothèque de Sainte Soulle

- Faites une liste: titres, auteur, genre...
   que vous souhaitez lire et glissez la dans la boîte de la bibliothèque
- Par courrier : Bibliothèque 36 rue de l'Aunis, 17220 Sainte-Soulle
- Par téléphone : 09 67 76 72 85 ou 06 76 29 00 08

#### **Vous avez internet**

- Allez sur le site pour faire votre choix : cdalarochelle.bibli.fr
- Par mail: bibliotheque-de-sainte-soulle@orange.fr
- Tous les détails sur le blog : article « Commander un livre » bibliosaintesoulle@overblog.fr

Retrait des commandes le samedi de 10h à 12h30 (avec masque).

## Règlementation des **drones**

Voici plusieurs fois que certaines zones résidentielles de notre commune sont survolées par des drones de loisirs. Cependant cette pratique n'est pas réglementaire.

En effet, la carte des zones de restrictions de survol pour les drones de loisir en France est consultable sur le géoportail en ligne :

www.geoportail.gouv.fr/carte.

Toute l'agglomération de Sainte-Soulle, hors terrain d'aéromodélisme, est incluse dans les interdictions de survol par ces engins. Ces pratiques sont susceptibles de constituer une violation de la vie privée répréhensible par la loi, nous vous remercions par avance de votre compréhension.

## Relais **Assistants Maternels**

# Parents Enfants (RAMPE)

Le RAMPE reste disponible par mail ou par téléphone.

Le service d'information, de rencontres gratuit est possible aux parents, futurs parents et aux assistants maternels et personnes gardes à domicile. Il propose aussi un accompagnement des professionnels pour leur pratique quotidienne.

Vous pouvez contacter le RAMPE pour tout renseignement sur :

- la recherche d'un mode de garde
- le contrat de travail pour l'accueil de l'enfant par un professionnel de l'accueil individuel, l'accès aux droits
- le métier d'assistant maternel, de garde à domicile

En novembre, en raison de l'actualité sanitaire les ateliers ont été suspendus pour la sécurité de tous. Le RAMPE informera bien-entendu dans les meilleurs délais les usagers de la reprise des ateliers d'éveil et de socialisation, pour un accueil dans les meilleures conditions possibles.

#### Contact:

Stéphanie TASSIN - Tél. 07 76 08 26 38 rampedompierrestesoulle@ville-dompierre-sur-mer.fr

#### **BILAN VACANCES DE TOUSSAINT**

Très bonne fréquentation sur ces deux semaines passées ensemble avec de la nouveauté!

Claire a proposé une activité « tag végétal » aux jeunes présents. Une équipe de choc a réalisé sur le mur du local un dessin représentant un ours et un arbre que vous pourrez venir admirer en faisant votre sortie journalière!

Mais aussi, un stage de Taekwendo proposé par un professionnel de la discipline en partenariat avec l'association APSL 17.

Et enfin, dans le cadre du Plan Départemental de la Sécurité Routière (PDSR), les jeunes ont participé à différents ateliers : code de la route cycliste et piéton, lunettes de simulation et de mise en situation, quizz code de la route.

Une continuité de l'activité sécurité routière est prévue aux vacances de pâques 2021 avec un projet de visite du circuit des 24h du Mans!





#### FERMETURE DU LOCAL JEUNES

Comme beaucoup de structures, le Local Jeunes est de nouveau fermé jusqu'à nouvel ordre, mais restons en contact :

#### **FACEBOOK**

Local Jeunes Solinois

Adresse mail: local.jeunes.solinois@gmail.com

1 Loïc MairieSaintesoulle

Adresse mail: loic.neuveu@sainte-soulle.fr

#### **INSTAGRAM**

loic\_mairie\_saintesoulle\_pdn17

#### FESTIPREV 2021 « il reste quelques places! »



Dans le cadre du Festival International du Film de Prévention, Citoyenneté et Jeunesse de La Rochelle le Local Jeunes cherche des jeunes motivés (collégiens et lycéens) pour réaliser un court-métrage (avec l'aide d'un réalisateur professionnel). Le film qui doit mettre en avant la « parole des jeunes », concourra à un festival les 28 et 29 mai 2021 dans un cinéma situé en plein cœur de La Rochelle.

- Renseignements: 05 46 37 96 77 / 07 64 35 46 71 loic.neveu@sainte-soulle.fr www.festiprev.com
  - Cliquer sur festiprev 2.0 du 9 au 30 juin pour voir la sélection officielle
  - Mycleancitychallenge

À très bientôt. Claire et Loïc

## Chorale « Solin'en chœur »



Les membres du bureau et du Conseil d'Administration vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année. Vous pouvez consulter notre nouveau site internet créé en octobre 2020 : solin-en-choeur.netlify.app/

• Renseignements: Nelly DUTOUR
Tél. 06 32 55 64 49 - solinenchoeur@gmail.com



VIVRE ENSEMBLE 
ENFANCE & JEUNESSE

Dans ce contexte si particulier, nous tenons à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année!

mercredi

**Conseil municipal** 20h, Maison des Associations

MOBILITÉ MANGE MAN